



ColonneN ColonneO
ColonneP ColonneQ ColonneR
ColonneS
ColonneT ColonneU

Objet: Nouveau service d'eau potable

Pour votre branchement situé
ColonneE ColonneF ColonneG ColonneH ColonneJ

Epinay sous Sénart, le < Date du jour>

Madame, Monsieur,

A l'issue d'une mise en concurrence, la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine a décidé de confier à la société SAUR la gestion et l'exploitation du service de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du territoire à compter du 1er janvier 2024.

Vos élus de l'agglomération ont fixé 3 objectifs :

- la réduction de la facture d'eau et la fixation d'un tarif unique sur les 9 communes ;
- la préservation de la ressource en eau, en augmentant les travaux pour réduire les fuites sur le réseau public et en mettant en place un dispositif de télérelève de vos compteurs ;
- ce dispositif de télérelève vous facilitera également la gestion de votre contrat, tout comme l'ouverture d'une agence de proximité SAUR à Epinay-sous-Sénart.

Pour vous, rien de plus simple : il vous suffit de suivre la note d'information de SAUR intitulée « Mieux vous connaître », jointe à ce courrier. Elle contient diverses informations pratiques relatives aux périodes de facturation et un numéro spécifique d'appel pour les abonnés à compter du 1er janvier 2024 : 01 60 75 35 00.

Il est également joint un formulaire que nous vous invitons à remplir et retourner à la société SAUR avant le 31 décembre 2023. Ce dernier vous permet de valider vos coordonnées et de préciser votre préférence de paiement des factures. Le règlement du service public de distribution d'eau potable, précisant les prestations qui vous sont fournies ainsi que les obligations respectives du service et des usagers, vous sera mis à disposition ultérieurement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

François DUROVRAY

trujais Durano

Patrick BLETHON

Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine Président du Département de l'Essonne Président Exécutif du groupe SAUR





Pour tout savoir sur ce qui va changer pour vous, consultez la FAQ sur www.vyvs.fr ou en scannant le QR Code cidessous:



### Accueil téléphonique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

01 60 75 35 00 (coût d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

### Dépannage/urgence

01 77 78 80 09 (coût d'un appel local) 24h/24. 7J/7

## Accueil de proximité à compter du 2 janvier 2024

3 rue Jules Guesde 91860 Epinay Sous Sénart Du lundi au vendredi De 9h à 17h30 (avec ou sans rendez-vous)

#### Nous écrire

SAUR TSA 51161 92894 NANTERRE Cedex 9

# L'agenda 2024 de votre commune :

Si vous souhaitez être mensualisés :

Vous recevrez votre calendrier de prélèvements courant premier trimestre 2024 pour l'année 2024, La facture annuelle vous parviendra en novembre 2024.

 Si vous n'êtes pas mensualisés :

Vous recevrez deux factures par an, en mai (acompte de consommations estimées) et en novembre 2024 votre consommation annuelle (sulte à la relève de votre compteur).

### Mieux vous connaître

pour encore mieux vous informer!

Nous vous invitons à vérifier et/ou mettre à jour les informations dans le formulaire joint.



Votre email : pour vous transmettre les actualités liées à votre compteur (rappel de rendez-vous...) ou encore vous donner des conseils sur la maîtrise de votre consommation.

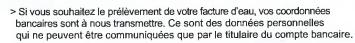


Votre numéro de téléphone portable : pour être informé par SMS en cas de coupure d'eau.



#### Votre préférence de paiement :

> Choisir votre mode de paiement.





Votre facture : papier ou électronique (une notification est envoyée par mail pour accéder à votre facture). Vos factures sont archivées sur votre espace client.

# Optez pour le prélèvement

Plus simple, le prélèvement vous permet de régler vos factures d'eau en toute sérénité.

Le montant et la date du prélèvement sont modifiables à chaque instant sur votre espace client que vous pourrez activer dès réception de votre calendrier de prélèvement périodique.

### Votre espace client en ligne

Vous pourrez bénéficier de tous les services clients en ligne SAUR en créant votre espace client, à la réception de votre première facture ou encore, en confirmant votre adresse mail et votre numéro de portable dans le formulaire joint, pour recevoir une invitation courant premier trimestre 2024.

Les données personnelles que vous renseignez via le formulaire « Mieux vous connaître » ou dans le cadre de la relation client (accueil téléphonique, facturation, encaissement, gestion des interventions, des compleurs et du réseau, recouvrement et contentieux) sont collectées afin de vous permettre de bénéficier du service de

Foau.

Le trailement de vos données personnelles est nécessaire à l'exécution du service. Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la relation contractuelle et au bon fonctionnement du service. Les destinataires de vos données sont le distributeur d'eau et la collectivité avec laquelle est passée le contrat. Conformément à la réglementation RGPO (Réglement Cénéral sur la Protection des Données) applicable depuis le 24 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification d'opposition, de suppression et de portabilité des données personnelles qui vous concernent : dpo@saur.com.





## Mieux vous connaître

Merci de compléter ce formulaire et nous le retourner avant le 31 décembre 2023 par :

- > Mail (scan ou photo) à saur-idf@saur.com
- ou
- > Courrier à :

SAUR - 13 boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS

OACK - 10 Boulevard Robert Hilboust 17700 CERRIO	
Concerne votre branchement :	
Branchement d'eau potable : ColonneE ColonneG ColonneH Colonnel ColonneJ Titulaire du contrat d'eau potable : ColonneO	
Vos coordonnées connues :	
Adresse de correspondance :	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF
N° et Voie : ColonneP ColonneQ ColonneR	Mettre à jour :
ColonneS	Numéro ;
Colonnes	Voie
CP : ColonneT Commune : ColonneU	
CP : Colonille i Commune : Colonilleo	CP: Commune:
	Pays :Tél portable :
Tél portable :	NA-II.
Mail:	Mail :
Facturation et règlement :  Recevoir ma facture :  Une facture papier Une facture électronique (notifiée par mail)  Désignation du créancier :	Régler ma facture par :  Prélèvement automatique de ma facture  Prélèvements mensuels  Un autre mode de paiement (chèque, carte bancaire, TIP)
Nom : SAUR Identification créancier SEPA (ICS) : FR86ZZZ003506	
Adresse : 11 chemin de Bretagne 92130 Issy les Moulineaux	
Mandat de prélèvement SEPA : Identifiant créancier SEPA : FR86ZZZ003506  Pour payer vos factures par prélèvement (à remplir obligatoirement) Prélèvement Récurrent/Répétitif  IBAN Jour du prélèvement Nombre de personne dans le logement (entre le 2 et le 5)	
Merci de joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) comportant les BIC / IBAN.  Nom Prénom Le	
En signant ce feuillet de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiler votre compte, et votre banque A débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement que votre banque seton les conditions décrites dans la convention que vous avez passéa avec elle. Toute demande de remboursement did il re présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un préfévement autorisé. L'exercice de ce droit ne vous sounére pas du paiement de vos factures. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtanir auprès de votre banque. Les informations recoudities font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion clientéle de Saur. Les destinataires des données sont les établissements bancaires.	

